



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 32154

Texte de la question

M. Bernard Lesterlin interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur le développement de l'économie numérique dans les espaces ruraux et les bassins industriels en difficulté. Comme l'a rappelé le Gouvernement dans le cadre du pacte de compétitivité pour la croissance et l'emploi présenté en novembre dernier, le développement de l'économie numérique est un enjeu majeur pour l'aménagement des territoires. Depuis de nombreuses années, les politiques menées ont permis de réelles avancées dans le désenclavement numérique avec la mise en place du haut-débit. De nouveaux enjeux considérables s'ouvrent aujourd'hui avec le *cloud*, les objets connectés, le *big data*, les logiciels embarqués dans des domaines aussi variés que les transports intelligents, l'éducation, la santé ou bien encore dans les services publics qui doivent pleinement s'adapter à cette nouvelle donne. Des gisements d'emploi sont à exploiter en s'inscrivant pleinement dans une dynamique de conversion des anciens bassins industriels. La politique numérique ne peut ignorer ces bassins en difficulté et doit même y accorder une attention toute particulière dans une démarche cohérente d'aménagement du territoire. Le Gouvernement a pleinement saisi les enjeux à travers le FSN PME, le fonds Ambition numérique qui permet la mise en valeur des *starts-up* et des quartiers numériques. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser les modalités et les différents dispositifs gouvernementaux permettant aux territoires ruraux et aux bassins industriels de profiter pleinement des retombées de la filière numérique.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Lesterlin](#)

Circonscription : Allier (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32154

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7135

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)